

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SAINT-DENIS | 18 JANVIER 2022

## FRET SNCF : OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

La Commission européenne a annoncé, dans un communiqué de presse, qu'elle ouvrait une enquête approfondie afin de déterminer si certaines mesures de soutien françaises en faveur de Fret SNCF sont conformes aux règles de l'UE en matière d'aides d'État. Pour la CFDT Cheminots, cette annonce pose la question des responsabilités de l'Etat. La CFDT Cheminots alerte, d'emblée, sur les conséquences sociales.

C'est par communiqué de presse que la commission européenne a annoncé, mercredi 18 janvier, ouvrir une enquête approfondie sur les mesures de soutien françaises en faveur de Fret SNCF.

La commission européenne justifie cette décision par trois raisons:

**# 1.** Les avances de trésorerie effectuées par la SNCF au profit de Fret SNCF depuis début 2007 au moins jusqu'à la transformation de cette dernière en société commerciale (qui a eu lieu le 1er janvier 2020), dont le montant est estimé entre 4 et 4,3 milliards d'euros;

**# 2.** L'annulation de la dette financière (d'un montant total de 5,3 milliards d'euros, incluant les avances de trésorerie précitées) de Fret SNCF par voie législative en 2019 au moment de la transformation de celle-ci en société commerciale;

**# 3.** L'injection de capital de 170 millions d'euros effectuée à l'occasion de la transformation de Fret SNCF en société commerciale.

### LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT EST CLAIREMENT INTERROGÉE.

Cette situation découle directement de la mauvaise loi pour un Nouveau Pacte Ferroviaire de 2018. En effet, en choisissant de partitionner le Groupe Public SNCF en 4 SA et une SAS (Fret SNCF), le gouvernement de l'époque a créé un isolement de l'opérateur public de transport de marchandises. C'est donc Fret SNCF, seule, qui pourrait assumer les conséquences d'un mauvais choix politique. La CFDT avait alerté, en 2018, sur les impacts de cette mauvaise réforme et du passage de Fret en SAS. Le gouvernement, sur de son fait, s'était entêté.

### ENTRE ENJEUX ECOLOGIQUES ET OBSESSION LIBÉRALE POUR LA CONCURRENCE, LA COMMISSION EUROPÉENNE CHOISIT SON CAMP.

Alors que la question de la transition énergétique et écologique est au cœur des enjeux, l'ouverture de cette enquête démontre que la priorité de la commission européenne porte avant tout sur l'application de règles libérales. Le risque qui pèse sur l'outil fondamental de transport de marchandise qu'est Fret SNCF ne semble pas rentrer en ligne de compte. C'est inadmissible.

### QUELLES SONT LES PERSPECTIVES ET LES CONSÉQUENCES POSSIBLES ?

Clairement, le risque portera sur Fret SNCF. Le portage intégral de la dette pourrait lui incomber, entraînant un risque évident de liquidation de la SAS Fret SNCF.

### La CFDT Cheminots tire l'alarme sur les conséquences sociales d'une telle éventualité.

### SI UNE TELLE ISSUE DEVAIT ADVENIR, CE SONT LES EMPLOIS DES CHEMINOTES ET DES CHEMINOTS DE FRET SNCF QUI SERAIENT MENACÉS. LA CFDT CHEMINOTS NE L'ACCÉPTE PAS.

Au-delà des responsabilités de l'Etat, l'ouverture de cette enquête favorise une logique néfaste de filialisation à tout crin, portant atteinte à l'unité du Groupe Public. La solidarité au sein du Groupe et l'unité sociale doivent prévaloir. La CFDT Cheminots attend une position claire de la direction du Groupe Public SNCF sur ces points.

